

Nouvelles Villers



Le Complexe de Lard - Exposition par le Pôle Action Jeunesse



Dossier :

Economie : commerces et services, proximité et innovation



Encart central : Fête des Vendanges 2004





- 2.3 / A la Une**
- ☑ Handicapés, tous valides, tous sportifs !
 - ☑ En visite à Orlinghausen



- 4 / Dossier Economie**
- ☑ Trois questions à J-M. Kobuta.
 - ☑ Avec Promotech Villers, innove !
 - ☑ Le nouveau code des marchés publics
- 5 / Animation**
- ☑ Les chantiers jeunes 2004
 - ☑ Grand déballage à Clairlieu



- 6 / Pleins feux**
- ☑ B. Souvay et C. Mitre : les vendangeuses de la communication.
 - ☑ La fête des vendanges
- 7 / Expression des Groupes Politiques**



- 8 / En bref - Agenda**

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeur de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine BOUZON

Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Philippe GURECKI, Rémy LEONARD, Mirella VAN BOXSOM.

Crédits photos :
Mairie de Villers-lès-Nancy - Technolia

Conception : Martine DÉMANGE Service Communication

Impression : 7700 exemplaires

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle

Imprimeur : VAGNER GRAPHIC

Villers Nouvelles n°13 - Août 2004



HANDICAPÉS, VALIDES, TOUS SPORTIFS !

Pour la deuxième année, Villers-lès-Nancy accueille, le 18 septembre, la journée nationale Handisport. Rendez-vous désormais incontournable pour les dirigeants et sportifs lorrains Handisport, elle rassemble lors d'une grande fête du sport, les 25 clubs Handisport de la région pour des démonstrations et des initiations à 10 disciplines différentes.

Le sport pour les personnes handicapées, est encore malheureusement trop peu connu du grand public. Cette journée permet de découvrir les disciplines sportives qu'ils peuvent pratiquer. Cette année, la journée nationale Handisport coïncidera avec l'ouverture des jeux paralympiques d'Athènes, où un athlète meurthe-et-mosellan, Charles Tollé, sera présent.

Villers-lès-Nancy a le plaisir de s'associer encore une fois à la Ligue Lorraine Handisport, créée en janvier 1989, qui compte aujourd'hui plus de 940 licenciés répartis dans les 25 clubs lorrains, dont 11 athlètes de haut niveau.

Soyons sûr que cette journée favorisera les échanges entre personnes valides et non valides autour du sport et sensibilisera ainsi les personnes valides aux problèmes que rencontrent les personnes handicapées.



Charles Tollé, médaillé d'or à Sydney 2000 et Atlanta 1996, une des meilleures chances lorraines de médaille à Athènes 2004.

Portrait de Charles TOLLÉ

Handicapé à la suite d'un accident en 1987, Charles TOLLÉ a intégré l'Equipe de France d'athlétisme Handisport en 1993 et ne cesse de cumuler les titres. Il a participé aux Jeux Paralympiques d'Atlanta (1996) et de Sydney (2000). Et quand on lui demande ce qu'il espère pour Athènes 2004, il répond simplement : « Je ne préfère pas me prononcer sur les podiums espérés car je ne sais pas encore dans quel état d'esprit je vais être ni quelle sera ma forme et celle de mes adversaires mais une chose est sûre, je donnerai le meilleur de moi-même car ce sont les derniers Jeux Paralympiques auxquels je participerai ».

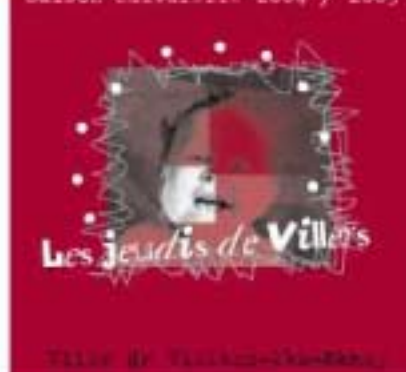
LE PAJ S'EXPOSE

Villers Nouvelles 12 s'est fait l'écho des projets artistiques développés pour les jeunes Villarois et Villaroises par le Pôle Action Jeunesse au mois de juillet, l'Art Cash Cash et le Complexe du Lard. Ces deux actions ont eu un grand succès et ont permis la production de véritables œuvres d'art.

Retrouvez dans le hall de la Mairie les travaux des artistes en herbe qui seront exposés jusqu'au 15 septembre !



Saison culturelle 2004 / 2005



LES JEUDIS DE VILLERS REPRENENT...

... le 7 octobre à 20h 30 au centre culturel « Les Ecraines » avec un spectacle de chant a cappella par le groupe Piccolo. Ne manquez pas cette soirée de lancement qui annonce une saison culturelle particulièrement riche !

Villers Nouvelles reviendra plus en détail dans son prochain numéro en octobre sur la saison culturelle 2004/2005, mais dès septembre, vous pourrez trouver en Mairie le nouveau programme des Jeudis de Villers.



EN VISITE À OERLINGHAUSEN

Fidèle à son engagement en faveur des rencontres amicales avec les habitants de notre ville jumelée, l'association BRAVO a organisé, du jeudi 20 au dimanche 23 mai dernier, un déplacement à Oerlinghausen. C'est ainsi que 27 Villarois ont été accueillis dans une quinzaine de familles allemandes. A noter également que deux jeunes filles de Villers ont profité du car pour rendre visite à leurs correspondantes.



Le groupe avant le départ

Après un trajet sans encombre, le groupe est arrivé vers 18 h 00 sur le parking de la mairie où attendaient les familles d'accueil. Comme à chaque fois, le contact a été très chaleureux, ce qui a fortement impressionné les nouveaux participants. La première soirée s'est ensuite passée au sein de chaque famille.

Le vendredi, après la visite des établissements Schüco, spécialisés dans la fabrication de profilés et accessoires pour portes et fenêtres, et le déjeuner dans une école professionnelle de Bielefeld, ce fut la découverte du Musée Huelsmann qui renferme une intéressante collection de vaisselle, d'argenterie et de vases ainsi que de nombreux modèles de cadrans solaires. Puis les hauteurs de Bielefeld, au pied du château Sparrenburg, ont offert une vue panoramique de la ville et de ses environs.

Le samedi a été consacré à la visite de la ville de Hameln, qui possède de très nombreuses maisons à colombages soigneusement restaurées. En soirée, le groupe a partagé le traditionnel « repas en commun » dans la Bürgerhaus, la salle communale de la ville. Comme à chaque fois, il s'agissait d'un buffet froid composé de différents plats préparés par les familles d'accueil. M. Hellmann, trésorier de la municipalité d'Oerlinghausen, a remercié tout particulièrement Carole Schulte qui se dévoue sans compter pour l'organisation des échanges.

C'est le dimanche matin vers 10 h 00 que le groupe a pris congé de ses amis allemands. Mme Herbot, maire d'Oerlinghausen, est venue saluer avant le départ, en redisant combien elle était sensible au fait que de tels échanges amicaux existent entre les habitants de nos deux villes et en encourageant vivement à les maintenir encore longtemps. Puis ce furent les adieux ponctués d'embrassades et de chaleureuses poignées de mains.

En mai 2005, ce sera au tour de Villers-lès-Nancy d'accueillir ses amis allemands. Si vous êtes intéressé(e) par cet échange, vous pouvez prendre contact avec Guy André, président de l'association Bravo au 03 83 28 15 70

C'est la fin des vacances d'été et la vie reprend son cours. Tout se bouscule un peu, le retour au travail, la reprise des habitudes, les retrouvailles, ces rendez-vous réguliers que l'on attend avec impatience.

Parmi ces moments privilégiés, **la fête des Vendanges** : en vedette cette année, le groupe toulousain GOLD pour un concert exceptionnel. Comme toujours, la municipalité accompagne les bénévoles du comité des fêtes pour mettre en place ce sympathique moment de convivialité, en mobilisant tous les services de la mairie. La municipalité offrira l'apéritif populaire du dimanche midi et le repas des anciens qui clôturera cette 49^e fête des vendanges le lundi.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir dans notre ville **la journée nationale handisport**, pour tous les sports et tous les sportifs, une manifestation qui coïncide avec le 1^{er} jour des jeux paralympiques d'Athènes.

Le dossier **économie**, qui présente en détail Promotech, une des composantes principales du Technopôle de Nancy-Brabois, foisonnant d'activités pourtant méconnues, nous plonge au cœur de la vie économique. Nous y présentons également **le nouveau code des marchés publics**, et ses dispositions en matière de publicité des marchés sur internet. C'est la raison pour laquelle, Villers ouvre un nouveau portail destiné aux entreprises souhaitant répondre aux marchés publics ouverts par la ville.

Enfin, « **les jeudis de Villers** » reprennent à l'automne, dès le 7 octobre, avec un spectacle prometteur de chant a cappella du groupe Piccolo.

Voici quelques unes des facettes de nos vies en cette rentrée 2004, riches et diversifiées, sportives et solidaires, dynamiques et déontologiques, en bonne intelligence : la vie en face, tout simplement.

Bonne rentrée à tous et bon courage !

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy
Conseiller Régional

Son développement urbain cohérent, ses multiples espaces verts, sa vie culturelle animée avec les jeudis de Villers, son cadre architectural riche avec ses 7 châteaux font de Villers-lès-Nancy une ville où il fait bon vivre. Mais c'est aussi une ville au dynamisme économique reconnu.

D'après l'ADUAN, « l'essor démographique de Villers a laissé la place à une dynamique économique qui ne s'est pas démentie

depuis 1975 ». En 2003, on dénombrait plus de 600 entreprises dont 74% dans les services. L'activité commerciale s'organise autour de trois pôles commerciaux de proximité et d'un marché hebdomadaire.

Un des atouts de Villers est certainement le technopôle de Nancy-Brabois, en partie sur le territoire villarois, et notamment son C.E.I., plus connu sous le nom de Promotech.

3 QUESTIONS À JEAN-MICHEL KOBUTA



VN : Jean-Michel KOBUTA, quel est votre rôle de conseiller municipal délégué au développement économique ?

JMK : La situation de Villers est différente de celle de nos voisines, Laxou et Vandœuvre : nous ne disposons pas de leurs grandes ZAC commerciales avec des surfaces de taille importante. Par contre, nous avons un atout en terme de développement économique, le Technopôle de Nancy-Brabois partiellement installé sur la commune et

Promotech, son Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation. Ces équipements sont gérés par la CUGN, qui a la compétence économique. Je représente notre ville dans ces différentes institutions : je suis l'intermédiaire entre les partenaires économiques et les partenaires politiques ou institutionnels et la Mairie.

VN : Villers-lès-Nancy ne dispose pas d'hypermarché. Comment décrivez-vous alors son activité commerciale ?

JMK : C'est un commerce de proximité, adapté à la demande villaroise, avec plusieurs avantages :

- il évite des désagréments importants quant à la circulation et la pollution. Toute personne qui circule aux abords des grandes ZAC de l'agglomération un samedi saura de quoi je parle !
- même si ce sont des petites surfaces, c'est une offre très complète qui couvre presque tous les besoins courants. J'encourage d'ailleurs vivement les Villarois et Villaroises à l'utiliser, d'autant que, souvent, ce n'est pas plus cher que dans les hypermarchés.

Le dynamisme du commerce à Villers-lès-Nancy est un atout important pour ses habitants. La municipalité entend être un partenaire actif des commerçants et je compte prochainement leur proposer une rencontre afin de débattre de tous les sujets qui peuvent les intéresser.

VN : Quelles sont les caractéristiques importantes selon vous de l'économie à Villers-lès-Nancy ?

JMK : Notre activité économique est une activité de service. Il y a bien sûr des artisans, mais surtout des activités de services publics ou aux entreprises et des activités technopolitaines, selon les termes de l'ADUAN. EDF, via sa filiale RTE (Réseau de Transport Electrique) est particulièrement bien implantée, de même que France Telecom et Orange. Le technopôle et Promotech sont des éléments de développement important car ils accueillent des TPE ou des PME innovantes, qui sont un vivier d'emplois. Notre tissu économique permet que les Villarois occupent près de 25% des emplois disponibles sur la commune et soient ainsi les plus nombreux à y travailler.

AVEC PROMOTECH, VILLERS INNOVE !

Promotech est partie intégrante du Technopôle de Nancy-Brabois. Son objectif : promouvoir et accompagner la création d'activités innovantes en Lorraine.



Promotech, créé en 1980 à l'initiative du Professeur CASTAGNE et son équipe de l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) est une composante du technopôle de Nancy-Brabois. C'est un outil important du développement économique régional.

Promotech bénéficie du label « Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEI) » depuis 1985. Il accompagne la création d'activités nouvelles en incitant les entreprises à développer des partenariats inter-régionaux en Europe. Des accords, notamment avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA), permettent de mobiliser des moyens techniques, d'information et parfois financiers.

Promotech s'adresse aux candidats entrepreneurs dans ses 3 missions :

Accompagnement : conseil personnalisé et formation pour le montage du Plan d'Affaires (document de présentation du projet aux normes des financeurs avec entraînement à la présentation orale et analyse des points forts du comportement d'entrepreneur) ;

Information : concours de projet du premier développement d'une idée (Entreprendre 2005), conférence annuelle de témoins créateurs d'entreprise ;

Suivi : hébergement dans la pépinière du technopôle de jeunes entreprises qui bénéficient de bureaux meublés et de la logistique partagée de 3000m² de bâtiments, et conseil au développement. Au total le taux de succès des jeunes entreprises est de 85% contre 50% de façon générale.

Par ailleurs, Promotech accompagne les projets de développement de PME existantes. Depuis 1980, Promotech a accompagné la création de 520 activités nouvelles dont 344 créations et 176 diversifications.

Promotech
6 allée Pelletier Doisy
54600 VILLERS-LES-NANCY
03 83 50 44 44
www.promotech.fr

TECHNOLIA, DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ URBAINE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Technolia est une TPE (5 personnes) accueillie dans les locaux de Promotech depuis sa création en octobre 2003. Elle a mis au point une borne de stationnement, le STATIO-PASS, qui permet de protéger des places de parking destinées aux personnes handicapées, sans utiliser d'obstacle fixe.



projet d'implantation du STATIO-PASS à la porte de Villers

LE NOUVEAU CODE DES MARCHÉS PUBLICS EN ACTION

Le nouveau code des marchés publics, élaboré dans le respect des directives européennes, a pour objectif de permettre une meilleure « commande publique » en terme de coût ou de qualité. Comme toutes les communes, Villers-lès-Nancy s'y conforme progressivement.

La précédente réforme du 7 mars 2001 ne correspondait pas aux souhaits de simplification, de souplesse et d'efficacité des acheteurs publics. Avec le nouveau code, une liberté beaucoup plus grande est donnée aux collectivités territoriales. Cette autonomie nouvelle s'accompagne de contrôles afin de garantir le bon usage de l'argent public.

Une publicité accrue

Dès le 1^{er} euro dépensé, un avis de publicité et une mise en concurrence doivent être faits. Par le passé, une commande pouvait être faite sans que plusieurs entreprises soient consultées jusqu'à 90 000 €.

Ainsi, on peut escompter que les collectivités obtiendront ainsi de meilleurs prix.

Des procédures adaptées

Le contrôle des dépenses publiques est maintenant du ressort du juge administratif, qui peut être saisi par une entreprise non retenue ; le juge vérifiera que la procédure a bien respecté les principes d'égalité de traitement, de transparence et de publicité.

Le législateur n'a pas prévu de procédures formalisées jusqu'à 230 000 €. Les collectivités doivent donc établir leur propres procédures, dites « adaptées ».

Ce travail a été effectué à Villers par le groupe « marchés », constitué de représentants de tous les services. Se réunissant une fois par semaine, il a créé une nomenclature des achats, permettant ainsi de les globaliser annuellement, et a rédigé un guide de déontologie et des procédures internes, que le Maire et le Directeur général des services s'engagent à faire respecter à l'intérieur de la Mairie. Enfin, il vérifie la validité de tous les marchés passés.

Dématérialisation

La prochaine étape sera celle de la dématérialisation des marchés. Tout le processus de commande publique, de l'avis de publicité à l'envoi de la lettre d'acceptation en passant bien sûr par l'envoi et l'examen des réponses, se fera électroniquement sans support papier, ce qui devrait permettre de réaliser des économies supplémentaires. La dématérialisation devra être appliquée le 1^{er} janvier 2005 et des études sont en cours pour choisir un logiciel adapté.

Un nouveau site Internet pour la Mairie

Le nouveau code des marchés publics préconise très fortement l'utilisation d'Internet pour les avis de publicité des marchés publics. Aussi, la Mairie a créé le site marchespublics.mairie-villers-les-nancy.fr. Les entreprises peuvent y trouver les avis d'information et tous les documents associés.



ANIMATION

LES CHANTIERS JEUNES 2004

Comme chaque année le Pôle Actions Jeunesse propose en partenariat avec la ville de Villers-lès-Nancy et la CAF de Meurthe et Moselle des chantiers pour les jeunes Villarois.

Ces chantiers permettent aux jeunes de financer leur projet individuel ou collectif, des séjours vacances cette année, en échange d'une participation à l'animation et à l'embellissement de leur environnement et de leur ville. Durant trois semaines, 26 jeunes, de 14 à 18 ans, ont participé à différentes actions sur la commune avec les services des sports et techniques. Tous les matins, ils ont débroussaillé des chemins, nettoyé et entretenu des équipements sportifs. Un chantier, en partenariat avec l'O.P.A.C., a débouché sur une animation musicale « Esti'Q'art » sur le quartier du Placieux.

Les 3 animateurs Charlyse BOUCARD, Marie VISINALI et Dominique GILBERT et les jeunes ont encore une fois effectué un excellent travail et ont reçu les félicitations du Maire.



GRAND DÉBALLAGE À CLAIRLIEU

Septembre est décidément un mois riche en activités dans tous les quartiers de notre ville : la fête des vendanges au village, les agapes du Placieux et à Clairlieu, le vide-grenier !

Organisé par le COS Villers Athlétisme, la huitième édition du vide-grenier se déroulera le 12 septembre de 6 h à 18 h sur le Mail de la route de Maron à Clairlieu. Avec ses 210 m de longueur et ses 15 m de large, le Mail est « parfaitement adapté à ce type d'activité » selon Michel Folley, le président du COSV Athlétisme.

Comme tous les ans, particuliers, artisans, brocanteurs et commerçants se retrouveront pour proposer aux nombreux badauds leurs bonnes affaires et trouvailles. Les mouvements associatifs et de bienfaisance seront bien sûr également présents.

A l'heure où nous mettons sous presse, quelques places sont encore disponibles, le bulletin de réservation est disponible à l'accueil de la Mairie.



49^{ème} Fête des Vendanges

exposants

stands associatifs

groupes folkloriques

manèges

structure gonflable

promenade en poney

animations cyclotop

buvette

restauration sur place
(sur réservation)

concerts

nombreuses

autres animations...

Fête des Vendanges

Parc M^{me} de Graffigny

Villers-lès-Nancy

3, 4 et 5 septembre

Renseignement auprès du service culturel :

03 83 92 32 40

www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/431.htm



49^{ème} Fête des Vendanges

3, 4 et 5 septembre 2004

Vendredi 3 septembre 2004

20 h 30 : Pièce de théâtre : « Piège pour un homme seul », par les comédiens de la Roële au centre « Les Ecraignes »



Samedi 4 septembre 2004

dans le parc M^{me} de Graffigny

à partir de 14 h 30 :

- > Animation musicale de l'A.M.C.F.
- > Groupes folkloriques portugais, grecs, antillais
- > Groupe Sloga et couple de danse
- > Exposition de voitures américaines et de Harley Davidson
- > Animations dans le Parc M^{me} de Graffigny : manèges, jeux, promenade en poneys, pêche à la ligne, buvette, stands (35 exposants).

Inauguration officielle à partir de 16 h 00



à partir de 19 h :
Restauration
(sur réservation),

20 h 45 : Spectacle de
Mickaël SILVER
Show « Claude FRANÇOIS »
avec 2 danseuses

22 h 00 : Feu d'artifice

22 h 30 : Bal populaire, à la salle des fêtes des Ecraignes avec l'orchestre « SUNSET », qui proposera des musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Dimanche 5 septembre 2004 :

10 h 30 : Messe en plein air dans le Parc M^{me} de Graffigny, accompagnée des cors de chasse « Débuché de Lorraine ».

11 h 30 : Apéritif populaire offert par la Municipalité

à partir de 13 h : Restauration (sur réservation)

à partir de 14 h 30 :

- > Prestation musicale de l'A.P.M.
- > Groupes folkloriques antillais, polonais, grecs
- > Couple de danse
- > Exposition de voitures américaines et de Harley Davidson
- > Animations dans le Parc M^{me} de Graffigny : manèges, pêche à la ligne, jeux, promenade en poneys, buvette, stands (35 exposants).

17 h 30 :

Invité Vedette,
le groupe « GOLD »



BLANDINE SOUVAY ET COLETTE MITRE,

LES VENDANGEUSES DE LA COMMUNICATION !

La 49^e fête des Vendanges n'est pas encore terminée qu'elles pensent déjà à la 50^e ! Au sein du comité des fêtes, Colette MITRE et Blandine SOUVAY sont chargées de la communication et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne chôment pas !

Villaroises depuis de nombreuses années, c'est avec tout leur cœur qu'elles assurent la promotion des manifestations organisées par le Comité des Fêtes : le carnaval, les Eurovolies, la Saint-Nicolas et bien sûr la fête des Vendanges.

Une fête des Vendanges s'organise 1 an à l'avance : il faut rechercher les groupes qui y participeront et trouver des idées d'animation. Elles le disent elles-mêmes : « il n'y a pas de répit mais c'est un plaisir. On donne de soi, mais on est tellement récompensé par ce qu'on a réalisé et le plaisir que prennent les visiteurs ».

Les actions de communication commencent véritablement en juin après les Eurovolies, mais avant, il leur faut analyser les réactions de l'année précédente pour corriger ce qui n'a pas été satisfaisant et surtout

innover : c'est ainsi que cette année, le comité des fêtes a instauré les réservations pour les repas.

Et si on leur demande si elles profitent de la fête des Vendanges comme tout un chacun, c'est dans un grand éclat de rire qu'elles répondent non : elles avouent que faisant partie des équipes qui s'occupent des repas, elles peuvent à peine trouver 2 heures au maximum pour se promener dans le parc et assister aux spectacles ou manifestations !

Blandine SOUVAY,
Villaroise depuis son enfance,
retraitee, 1 fille
Membre du comité des fêtes
depuis 3 ans

Colette MITRE
Villaroise depuis 33 ans,
retraitee, 5 enfants
Membre du comité des fêtes
depuis 10 ans



FÊTE DES VENDANGES

Villers a longtemps été une commune rurale avec ses jardins et ses forêts, mais aussi ses vignes. A la fin du XIX^e siècle, la grave épidémie de phylloxera n'épargna pas Villers. Aujourd'hui, il reste encore une vigne, avenue Paul Muller, entretenue par les Services municipaux. En l'honneur de ce passé glorieux, voici revenu pour la 49^e fois depuis 1956, le temps de la fête des vendanges, dans le Parc Mme de Graffigny !

Longtemps célébrée le dernier week-end d'août, en l'honneur de Saint Fiacre, patron des jardiniers et de la Commune, la fête des Vendanges se tient maintenant le premier week-end de septembre et donne à tous ses visiteurs l'impression de se retrouver encore un peu en vacances.

La fête débutera vendredi 3 septembre par le traditionnel spectacle en soirée du Caveau de la Roële. Elle se poursuivra le samedi 4 et dimanche 5 avec des spectacles de danse folklorique, des concerts - notamment le groupe GOLD dimanche à 17 h 30 - le bal du samedi soir et se terminera par le banquet offert aux anciens lundi 6 par la municipalité.

Si le beau temps est au rendez-vous, la messe sera célébrée en plein air, dans le parc Madame de GRAFFIGNY avec le concours des cors de chasse du « débouché de Lorraine ».



Les petits seront encore une fois gâtés : pour eux sont prévus cette année, des manège, des promenades en poney et de nombreuses autres activités comme la pêche à la ligne. Quant aux « grands », à eux les dégustations de produits du terroir, les expositions d'artistes Villarois et bien sûr la buvette !

A noter que cette année encore, la Mairie de Villers offrira le traditionnel apéritif populaire le dimanche à 11 h 30.

HISTOIRE DU SAINT PATRON DE VILLERS

Au VI^e siècle, Fiacre, âgé de 20 ans, rencontre l'évêque de Meaux, qui lui fit don d'une pièce de terre au cœur de la forêt de Breuil-en-Brie. Il y bâtit un ermitage en l'honneur de la vierge. L'ermitage devenu trop petit, Fiacre alla demander du terrain supplémentaire. « Je t'en accorde autant, lui répondit l'évêque, que tu pourras labourer en un seul jour entre le lever et le coucher du soleil ». Selon la légende, Fiacre, avec une simple bêche,

se met au travail avec tant d'ardeur que le sol semble se creuser devant lui. Sur le très vaste terrain obtenu, il agrandit son monastère et fait du reste un jardin où il cultive des légumes pour les pauvres et des fleurs pour orner son église.

Dès 1345, une chapelle est dédiée à Saint Fiacre, attirant les pèlerins à Remicourt. Elle est érigée en église en 1601. Ce bâtiment est détruit et rebâti en 1788.



RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FÊTE DES VENDANGES DANS L'ENCART CENTRAL.

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

De la logique en politique

Divers événements récents nous amènent à penser que nos édiles actuels ont une conception particulière de la logique.

Tout d'abord on prend des ventilateurs, la température extérieure est de 33° et en brassant de l'air on amène la température d'une pièce en dessous de 25°. C'est du moins ce qu'ils ont écrit !

Ensuite on adhère à une association pour l'Europe sociale en tant que collectivité. Et savez-vous qu'adhérer à cette association, c'est aussi signer une pétition. Mais quelle pétition ? Eh bien on ne sait pas, on verra. Enfin quoi, elle sera sociale ! Après, c'est le plus grave, on commence par annoncer que les recettes ont dépassé les prévisions, que les dépenses sont moins élevées, ce qui entraîne un reliquat de l'ordre de un million d'euros.

Et, de suite, on en vient à discuter des prix des repas à la cantine. De notre temps, nous avons fait une étude nous montrant que les prix pratiqués à Villers étaient vraiment dans le haut de la fourchette de l'agglomération. Et nous avons fait une pause dans leur augmentation. Nous savons bien que le prix de revient pour la commune d'un repas d'enfant est bien plus élevé que le prix pratiqué. Mais il s'agit en fait d'un service social dans lequel on fait intervenir le contribuable et pas le seul usager. La qualité des repas et du service à Villers est incontestablement bonne - et nous le savons bien puisque nous y avons veillé - mais ne voilà-t-il pas que le conseiller délégué nous a expliqué que les parents d'élèves ne se souciaient pas vraiment des prix mais étaient attentifs à la qualité. Les questions, disait-il, portent plus sur les OGM que sur les prix ! Alors comme on a banni les OGM (notez qu'il n'y en n'avait pas avant non plus), allons-y pour l'augmentation de 2% !

Une adjointe nous a fait remarquer qu'on pouvait augmenter puisque le CCAS peut aider les gens en difficulté. Ca, c'est la dame patronnesse qui refait surface. Mais allez donc expliquer cela aux parents des classes moyennes !

Bien vivre ensemble à Villers.

La liste la Gauche Villaroise n'a pas transmis de contribution pour ce numéro de Villers Nouvelles.

La parole à l'opposition...?

La parole à l'opposition...! A Villers, la démocratie de proximité mise en œuvre par la majorité municipale n'est hélas pas conforme à cette formulation.

On parle de démocratie participative mais quand on installe les conseils de quartier, on ne consulte pas les élus de l'opposition et on décide autoritairement les modalités de fonctionnement de ces comités, on y place le plus grand nombre d'amis sûrs et on attribue généreusement aux élus de la majorité trois quarts des sièges réservés aux conseillers municipaux.

Cause toujours... On parle de démocratie représentative mais quand un élu d'opposition propose de participer aux activités municipales de solidarité (le CCAS par exemple), les vingt trois élus de la gauche plurielle l'excluent en votant tous pour l'un d'eux.

Cause toujours... La majorité municipale parle beaucoup de démocratie mais elle transgresse les règles de bonne conduite démocratique. Elle décide unilatéralement des mesures préjudiciables à la démocratie représentative et à la dignité des élus. Dans «Villers Nouvelles», on réduit subrepticement le droit à l'expression des élus minoritaires. Cette avant-dernière page de la gazette municipale, initialement intitulée «Parole à l'opposition» devient un jour sans prévenir «Expression des groupes politiques». Et ce qui devait se produire arrive avec le n°12 de la dite gazette. Le «groupe majoritaire» s'approprie un espace et s'exprime dans les colonnes dédiées à l'opposition. Et cela, alors même qu'on impose aux élus minoritaires de limiter à deux mille signes (lettres, ponctuations, espaces) le texte qu'ils proposent pour cette page de l'opposition.

Alors... « Cause toujours »... ou « Tais-toi » ? Chers amis qui aviez souhaité un autre choix pour Villers, vous qui désiriez bien vivre à Villers, qui aviez imaginé un nouvel élan pour notre ville, relisez malgré tout ce qui reste des pages que les élus minoritaires consacrent à la défense des valeurs de la démocratie. Et dites-nous qui, selon vous, sont les vrais démocrates.

L'Autre Choix pour Villers

L'impôt et l'usager.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister au conseil municipal du 28 juin 2004, un des points discutés était l'augmentation du tarif applicable à la restauration scolaire. La majorité municipale proposait une augmentation de 2% conformément à ce que prévoit le dernier arrêté ministériel.

En Euro constant, quand le coût de la cantine augmente moins vite que l'inflation, il crée du pouvoir d'achat pour toutes les familles fréquentant les écoles villaroises.

Cette augmentation, permet de maintenir la qualité et la veille sanitaire que les villarois sont en droit d'attendre pour leurs enfants, en maintenant, voire en améliorant, le pouvoir d'achat de chacun.

Le prix payé par les familles ne constitue qu'une fraction du prix de revient réel des repas qui inclut aussi le coût salarial des personnels d'animation, de service, et d'entretien. La ville en supporte une grande partie au nom de sa politique en matière de solidarité et de soutien aux familles.

En conseil d'école, en commission des repas, les demandes récurrentes des parents d'élèves se fondent sur la diététique, sur la traçabilité des viandes, sur l'absence d'OGM, dans les assiettes de leurs enfants. Il n'est, à ma connaissance, jamais venu à l'esprit d'un parent d'élève de réclamer une baisse du coût de la cantine au détriment de la sécurité et de la qualité du service rendu. L'opposition est enfermée dans ses contradictions, elle ne veut faire appel ni à l'impôt municipal ni à l'usager. Nous avons l'obligation de payer les factures des prestataires de la ville, nous avons donc choisi une solution équilibrée, solidaire et responsable.

Nous faisons le constat que certains membres de l'opposition ont voté contre la demande de subvention pour l'achat de ventilateurs dans les FPA, et contre la revalorisation des indemnités compensatrices et des indemnités d'entretien des assistantes maternelles de Villers, même si ces mesures ont été adoptées à la majorité, nous déplorons l'absence d'unanimité sur de telles questions.

Philippe SALES, pour le groupe majoritaire

Conférence débat de l'association familiale

Cette année elle sera organisée à la MJC Jean Savine à Clairlieu le jeudi 7 octobre prochain à 18 h 00 sur le thème :

Les médias à la conquête des jeunes, pourquoi ? comment ?

Elle sera animée par Jean-Pierre QUIGNAUX, chargé de mission médias politique familiale à l'Union Nationale des Associations Familiales, co-fondateur et animateur de l'association Enfance et médias, membre de la Commission de classification des films au Centre National du cinéma.

Entrée libre

Hommage à Mireille Leloup

Nous avons appris le décès de Mireille LELOUP, le 10 juin 2004, des suites d'une longue et douloureuse maladie. Mireille LELOUP, habitante de Clairlieu depuis 1974, était Assistante Maternelle à la Crèche Familiale de Villers-lès-Nancy depuis sa création en 1976. Les nombreux enfants dont elle s'est occupée avec dévouement et affection, veillant toujours à leur bien être et à leur épanouissement, ne l'oubliaient pas et revenaient avec plaisir lui rendre visite régulièrement.



Mireille LELOUP était la Présidente de l'association des Assistantes Maternelles de la Crèche Familiale depuis 1992, et a organisé et animé des fêtes, des sorties, des repas... qui laisseront d'inoubliables souvenirs à ses collègues.

Villers-Nouvelles présente à ses enfants et petits enfants ses sincères condoléances.

Sécheresse 2003

Suite au réexamen du dossier déposé par la Municipalité, le Ministère de l'Intérieur informe que la Commission Interministérielle du 24 juin 2004 a prononcé un avis favorable à la reconnaissance du caractère de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2003 sur Villers-lès-Nancy. L'arrêté du Journal Officiel sera disponible en Mairie auprès des services techniques (03 83 92 12 20) début septembre.

Permanences décentralisées des avocats

- ☑ Samedi 11 septembre de 10 h 00 à 12 h 00
Maître Albert DELOT
 - ☑ Samedi 25 septembre de 10 h 00 à 12 h 00
Maître Sabine WUILLAUME
 - ☑ Samedi 09 octobre de 10 h 00 à 12 h 00
Maître Christine BERLEMONT
- En Mairie, bd des Aiguillettes

Association

L'APEDYS-Lorraine, association régionale des Parents d'enfants dyslexiques est à la disposition de tous les parents d'enfants frappés par ce handicap scolaire. Plus de renseignements au 03 83 27 71 46 ou par email à apedys54@free.fr

AGENDA

- > 3, 4 et 5/09 Fête des vendanges
- > 6/09 Fermeture de la mairie
- > 11/09 Portes ouvertes au Centre du Placieux organisée par l'AMCF, l'Association Familiale, la ludothèque, la bibliothèque, et la gymnastique volontaire, de 14 h à 18 h.
- > 11/09 Portes ouvertes des clubs sportifs au stade municipal de 13 h à 18 h
- > 12/09 Vide Grenier du COS Athlétisme au mail de Clairlieu de 6 h à 18 h
- > 15/09 Ouverture du kiosque info jeunesse - 17, rue du Haut de la Taye
- > 18/09 Journée du Patrimoine
- > 18/09 Journée Nationale Handisport au stade municipal. Organisée par la ligue lorraine Handisport et le COS Athlétisme, de 9 h à 18 h.
- > 2/10 Accueil des Nouveaux Villarois
- > 2/10 Fête des pommes - quartier Haussonville, Placieux, Baudricourt
- > 7/10 Conférence débat de l'Association Familiale - voir ci-contre
- > 7/10 Lancement de la saison culturelle 2004-2005.
Chansons a cappella : « TOUT ÇA » interprétées par le groupe Piccolo de Nancy. Avec Emmanuelle GUILLOT - Etienne GUILLOT - Christophe DRAG - Christophe RAYMOND - Laurent DEFFAUX.
Au Centre Culturel « Les Eclaircies » à 20 h 30

Les agapes du Placieux

L'association villaroise du Placieux propose son traditionnel repas festif et convivial. Le repas aura lieu au centre socio-culturel du Placieux, boulevard Cattenoz, à partir de 12 h 00. Chaque participant apportera un plat (tarte sucrée ou salée, cake, quiche, pâté, amuse-gueule) ou un dessert ainsi qu'une boisson, qui seront mis en commun. 1 € sera par ailleurs demandé par famille pour couvrir les frais de gestion. Inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre auprès de Gérard TIESSEN, 6 rue Auguste Bichaton.

Un geste citoyen : utiliser les containers !

De nombreux sacs poubelles ont été retrouvés éventrés aux abords de la rue de la Croix Mitta. La municipalité rappelle à tous les habitants l'importance de l'utilisation des containers mis à disposition par la CUGN pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité publique.

Montre ton cœur : bravo aux villarois !



E. Jacquemin remettant à E. Bressat l'urne de la Mairie

L'opération Montre ton cœur organisée en collaboration avec la Poste de Villers et l'institut Chronopost, qui visait à recueillir des montres et réveils vendus ensuite aux enchères au profit de Handicap International, a été un succès : 144 montres et 10 réveils dont 92 montres et 5 réveils dans les urnes de la Mairie et de la MSP de Clairlieu. Félicitations à tous les généreux villarois et villaroises qui ont encore une fois montré leur solidarité.